Délibération

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 29 mars 2013 portant vérification de la conformité du barème proposé par Vialis au 1^{er} avril 2013 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 21 décembre 2012

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL et Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Vialis, le 7 mars 2013, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} avril 2013. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Vialis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} janvier 2013, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Vialis depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,098 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 21 décembre 2012 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Vialis, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} avril 2013 correspond à une baisse de -0,098 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Vialis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 21 décembre 2012.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 mars 2013

Pour la Commission de régulation de l'énergie, Le président,

Philippe de LADOUCETTE



ANNEXE Tarifs de vente du gaz naturel de Vialis applicables au 1^{er} avril 2013 (hors TVA et hors CTA)

Tarifs en distribution publique

Tarifs	Prix
Tarif Binôme	40.40
Abonnement en €/mois Prix proportionnel en c€/kWh	12,16 5,264
Tarif B2S	5,25 :
Abonnement en €/mois	69,32
Prix proportionnel Hiver en c€/kWh	5,031
Prix proportionnel Eté en c€/kWh	4,394
Tarif B2I	
Abonnement en €/mois	17,27
Prix proportionnel en c€/kWh	5,042
Tarif Général	
Abonnement en €/mois	3,13
Prix proportionnel de 1 à 140 kWh/mois en c€/kWh	7,985
Prix proportionnel au-delà de 140 kWh/mois en c€/kWh	7,331
Tarif Logement ou local vide	
Abonnement en €/mois	3,13
Prix proportionnel en c€/kWh	7,985
Tarif Général extinction	
Abonnement en €/mois	3,13
Prix proportionnel de 1 à 233 kWh/mois en c€/kWh	9,489
Prix proportionnel de 234 à 1 395 kWh/mois en c€/kWh	9,030
Prix proportionnel au-delà de 1 396 kWh/mois en c€/kWh	6,462
Tarif Binôme B en extinction	
Abonnement en €/mois	41,50
Prix proportionnel en c€/kWh	5,243



Tarifs à souscription

Tarif à souscription journalière

Abonnem ent €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
4 115,52	551,16	365,11	42,34	39,37	41,77	38,80

Tarif à souscription journalière 16 Bar*

Abonnement €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
4 115,52	480,31	294,25	39,17	36,20	38,59	35,62

^{*} Quantité annuelle déclarée > 50 GWh

Tarif à souscription mensuelle

Abonnement €/mois	Prime fixe annuelle €/MWh/mois/mois	Prix proportionnel €/MWh
469,42	1,454	43,37

